



COMMUNE DE PORT-BAIL

ANNEE 2008 N° 6

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 24 JUIN 2008

Date de convocation

17 juin 2008

Date d'affichage

27 juin 2008

Nombre de membres :

en exercice : 19

présents : 16

votants : 19

PRESENTS : MM. CHOLOT Guy (Maire), LAIDET Serge, GOSSELIN Jean-Paul, MALENFANT Fabrice, (Adjoints), VOISIN René, PILLET Denis, LELYON Denis, HAMEL Armand, D'HULST Francis, LETANG Jacques, ROUALLE Maurice, GODEY Laurie, LEFORBAN Jean-Marie, FLAMBARD Geneviève, DE SMET René, TOUCHAIS Isabelle.

ABSENTS EXCUSES : M. MOUCHEL donne pouvoir à M. GOSSELIN
M. PICOT donne pouvoir à M. LETANG
M. MARTINE donne pouvoir à Mme FLAMBARD

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme TOUCHAIS



Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

PRESENTATION PROJET PLU PAR L'ATELIER DU CANAL

L'Atelier du Canal présente aux membres du Conseil le projet de PLU et souligne les points qui ont fait l'objet de remarques des services de l'Etat.

Le Conseil charge la commission d'urbanisme avec le maître d'oeuvre d'apporter les réponses aux services de l'Etat. Un nouvel arrêt de projet pourrait avoir lieu en octobre.

ACQUISITION PROPRIETE LELYON ZP 79 ET 148

Le Conseil accepte d'acquérir ces biens au prix de 330 000 €, prix net vendeur sous réserve de l'obtention d'un certificat d'urbanisme préopérationnel positif autorisant l'extension du cimetière sur la parcelle ZP 79.

Dès son acquisition, le Conseil décide la mise en vente de la maison cadastrée ZP 148 au prix de 280 000 € net vendeur

ACQUISITION BIENS CONSORTS BELLEE ZP 69 ET 70

Pour constituer une réserve foncière, le Conseil est favorable à l'acquisition de ces parcelles au prix de 3 € le m² libre à la vente.

EFFACEMENT RESEAUX FRANCE TELECOM RUES BARBEY D'AUREVILLY – COLIN DU QUESNAY - JACQUES VIVIEN

Le conseil accepte de participer à la confection du génie civil pour un montant de 31 500 € TTC.

TRAVAUX ATELIER MUNICIPAL – TOILETTES PUBLIQUES

Monsieur le Maire est autorisé à déposer les demandes préalables pour les travaux à effectuer sur les toilettes publiques et l'atelier municipal.

BALISAGE DU PONT

Monsieur le Maire est autorisé à déposer une demande de subvention près de l'ADEME.

CONVENTION RESTAURANTS DU CŒUR

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention des locaux mis gratuitement à la disposition des restaurants du coeur pour la période du 15 octobre au 15 mars.

QUOTAS D'AVANCEMENT DU PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil entérine l'avis du comité technique paritaire. Le taux d'avancement est fixé à 100 % pour toutes les filières.

TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

Le Conseil est favorable à la demande présentée par Mme MARGUERIE Isabelle qui sollicite l'autorisation de travailler à 90 % de son temps.

DECISION MODIFICATIVE BUDGET ASSAINISSEMENT

Au budget primitif 2008, une somme de 20 000 € a été inscrite au compte 020 dépenses imprévues. Cette somme représente 9 % des dépenses de la section alors qu'elle ne doit pas dépasser 7,5 %.

Le Conseil décide de modifier le budget comme suit :

Compte 020	dépenses imprévues	- 5 000 €
Compte 2315	travaux d'investissement	+ 5 000 €

DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Monsieur GOSSELIN est désigné à l'unanimité. Il sera, à ce titre, l'interlocuteur privilégié des autorités militaires du département et de la région.

NOMS DE LA BIBLIOTHEQUE-MEDIATHEQUE ET DE L'AIRE DE JEUX

Le Conseil décide d'associer la population à la dénomination de la bibliothèque-médiathèque. Les propositions sont à déposer en mairie. Pour l'aire de jeux, les enfants des écoles y seront associées.

REMERCIEMENTS

ACPG – CATM, Union Sportive Portbailaise, Ligue contre le cancer, Croqueurs de pommes pour la subvention accordée par la commune.

Mme DUPONT remercie la municipalité pour l'aide technique et financière apportée lors du 11^{ème} concours de dessins.

INFORMATIONS DE MONSIEUR LE MAIRE

- Monsieur le Maire fait état des droits de préemption non usés depuis le dernier conseil
- Aménagement du futur port : le Conseil Général a budgétisé un crédit supplémentaire de 14 471,60 € pour réaliser les études d'impact d'avant projet
- Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la Société SITPO d'Agneaux qui nous informe qu'une partie de sa taxe professionnelle sera reversée à la commune de Port-Bail
- Syndicat d'assainissement : Monsieur YVER a été réélu Président, Messieurs de la FOURNIERE et LOZOUET, Vice-Présidents
Messieurs YVER, de la FOURNIERE, LOZOUET et Mme FLAMBARD sont délégués à la commission de suivi des travaux
- Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle suite à la tempête du **10 mars 2008**, notre commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle
Les personnes ayant subi des dégâts disposent d'un délai de 10 jours à compter du 21 juin 2008 pour effectuer une déclaration près de leur société d'assurance
- Commission d'urbanisme : le Conseil accepte d'y adjoindre Monsieur MARTINE

Soutien scolaire

La commission des écoles est chargée d'étudier la mise en place de cette nouvelle disposition.

prochain Conseil Municipal mardi 2 septembre 2008 à 20 h 30